

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,
le 2 juin 2009 à 20h00 à la bibliothèque de Luskville, située au 2024 route 148, Pontiac à
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Lawrence
Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Raymond Gougeon, et Brian Middlemiss

ABSENCE MOTIVÉE : conseiller, Garry Dagenais.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

La séance a débuté à 20h15.

09-06-192

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adjudication du contrat au consultant – eau potable
3. Terrain - Chemin Delorme
4. Convention collective
5. Vice-présidence – C.C.U.
6. Levée de la séance

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

09-06-193

**MANDAT AUX INGÉNIEURS : MISE AUX NORMES DE L'USINE DE
FILTRATION DE L'EAU POTABLE – VILLAGE DE QUYON**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour les travaux d'ingénierie de la mise aux normes de
l'usine de filtration de l'eau potable dans le village de Quyon ;

CONSIDÉRANT l'étude et la recommandation du comité d'étude des offres reçues ;

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité désigne la firme Cima+ pour les travaux d'ingénierie
de la mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable dans le village de Quyon,
en conformité avec l'offre reçu de cette firme.

Adoptée

09-06-194

UTILISATION DU TERRAIN MUNICIPAL – CHEMIN DELORME

CONSIDÉRANT les pourparlers avec divers intervenants concernant l'utilisation temporaire du terrain municipal situé sur le chemin Delorme pour les besoins de stationnement et d'aire de jeu pour l'école de la Vallée-des-Voyageurs de Luskville ;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des élèves serait accrue ;

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise l'utilisation temporaire du terrain municipal situé sur le chemin Delorme à des fins de stationnement et d'aire de jeu pour les élèves de l'école de la Vallée-des-Voyageurs de Luskville.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les autorités scolaires devront s'assurer de la sécurité des lieux lors de cette utilisation et restent seul responsable pour les accidents, assument les risques inhérents à l'utilisation du terrain et aient les conventions d'assurance adéquates à ces fins.

Adoptée

09-06-195

NÉGOCIATIONS – CONVENTION COLLECTIVE

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse connaître au syndicat des Teamsters, Local 106 la position suivante quant aux négociations en cours :

- Durée de la convention : 4 ans
- Offres salariales :

2009 =	2%
2010 =	1.875 %
2011 =	1.875 %
2012 =	1.875 %

Adoptée

09-06-196

VICE-PRÉSIDENTE – C.C.U.

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE conformément au règlement en vigueur, le conseil nomme M. Garry Dagenais à titre de vice-président du C.C.U.

Adoptée

09-06-197

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h05 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL